



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate: 15 avril 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES NOMINATIONS À LA DIVISION D'APPEL DE LA COUR SUPRÊME

Les nominations comblent des postes libres dans les second, troisième et quatrième départements juridiques

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui des nominations en vue de combler des postes libres dans la Division d'appel de la Cour suprême des second, troisième et quatrième départements judiciaires. Le second département comprend une région de dix comtés, dont les comtés de Kings, de Queens et de Richmond, Long Island et le bas de la vallée de l'Hudson, le troisième département va de la vallée de la mi-Hudson à la frontière canadienne, s'étendant vers l'ouest en direction des comtés de Schuyler et de Chemung, et le quatrième département comprend vingt-deux comtés dans l'ouest et au centre de New York.

« Je suis fier que les juges Barros, Clark, DeJoseph, Devine et Lynch continueront leur service exemplaire dans notre système judiciaire, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Chacun de ces juges compte une impressionnante carrière au sein de nos tribunaux et c'est pour moi un honneur de les nommer au sein de la Division d'appel. »

Personnes nommées au Deuxième département de la Division d'appel

Juge Betsy Barros – La juge Barros a été élue à la Cour suprême du comté de Kings. Sa carrière juridique a commencé en 1996 quand elle a été élue au Tribunal civil de la ville de New York. La juge Barros a commencé sa carrière juridique avec la Division de la défense criminelle de la Brooklyn Legal Aid Society en 1982, pour quitter en 1988 dans le but de devenir assistante spéciale du procureur général dans le Bureau du poursuivant spécial de l'État du système de justice pénale de la ville de New York. De 1990 à 1995, elle a travaillé pour le Bureau du procureur de district du comté de Kings, d'abord à titre de chef du Bureau des droits civils avant de devenir chef du Bureau des procès dans la zone grise en 1992. La juge Barros a reçu son baccalauréat en études américaines de l'Université Cornell en 1979 et son diplôme de droit de l'École de droit de l'Université de New York en 1982.

Personnes nommées au Troisième département de la Division d'appel :

Juge Christine M. Clark – La juge Clark a été nommée à la Cour suprême du comté de Schenectady en 2012. Sa carrière juridique a commencé en 2005 quand elle a été nommée par le maire Brian Stratton à titre de juge du Tribunal municipal de Schenectady, un poste qu'elle a occupé six ans avant de devenir juge du tribunal de la famille du comté de Schenectady en 2011. La juge Clark a commencé sa carrière juridique en 1995 avec la société d'avocats Dreyer Boyajian LLP, d'abord à titre d'assistante judiciaire avant de devenir associée à la réception de son *juris doctorate*. En 1998, elle s'est jointe au Bureau du procureur de district du comté de Schenectady à titre d'assistante du procureur de district. De 2001 à 2004, la juge Clark a été poursuivante en matière de crimes sexuels et d'abus aux enfants avant de devenir chef de bureau, unité des victimes spéciales, durant sa dernière année au sein du bureau du procureur de district. Elle a reçu son baccalauréat en histoire et en sciences politiques de l'Université Columbia en 1993 et son diplôme de droit avec mention d'honneur de l'École de droit d'Albany en 1996.

Juge Eugene P. Devine – Le juge Devine a été nommé juge de la Cour suprême du comté d'Albany en 2006. Avant son élection, il a été défenseur public en chef du comté d'Albany jusqu'en 1996, et il a également été conseiller de la société d'avocats d'Albany Girvin & Ferlazzo de 2000 à 2006. La carrière juridique du juge Devine a commencé en 1975 à titre de défendeur public adjoint pour le comté d'Albany et avec la société d'avocats Cooper, Erving & Savage LLP. En 1985, il est devenu conseiller en chef du Département des services sociaux du comté d'Albany et partenaire de gestion de Devine, Piedmont & Rutnik, avant de lancer sa propre pratique juridique en 1990. De 1995 à 2000, il a travaillé à titre de conseiller pour la société d'avocats Carter, Conboy, Case, Blackmore, Maloney & Laird, P.C. Le juge Devine a reçu son baccalauréat en sciences politiques et en philosophie de l'Université Villanova en 1971 et son diplôme de droit de l'École de droit d'Albany en 1975.

Juge Michael C. Lynch – Le juge Lynch a été nommé à la Cour suprême du comté d'Albany en 2005. Sa carrière juridique a commencé en 1980 au Bureau du procureur de district du comté d'Albany. Il a également siégé au Conseil de l'IDA du comté d'Albany et de l'historique City of Albany Charter Revision de 1998. De 1981 à 1989, le juge Lynch a été assistant judiciaire principal du juge Leonard A. Weiss, Division d'appel de la Cour suprême, Troisième département. Avant son élection judiciaire, il a été partenaire de la société Lynch & Lynch durant seize ans, en plus d'avoir été procureur du comté d'Albany de 1995 à 2005. Le juge Lynch a reçu son baccalauréat avec honneur en anglais du Collège Union en 1976 et un diplôme en droit de l'École de droit d'Albany en 1979.

Personnes nommées au Quatrième département de la Division d'appel :

Juge Brian F. DeJoseph – Le juge DeJoseph a été nommé à la Cour suprême du comté d'Onondaga en 2000. Sa carrière judiciaire a commencé en 1981 quand il a été élu au tribunal municipal de Syracuse, un poste qu'il a occupé jusqu'à son élection à la Cour suprême. De 1987 à 2000, il a été juge en chef du Tribunal municipal de Syracuse. Le juge DeJoseph a commencé sa carrière juridique en 1975 à titre d'associé au sein du Bureau juridique de John E. Shaffer. En 1979, il a été associé avec la société d'avocats de Brandt & DeJoseph jusqu'à son élection à titre de juge du Tribunal municipal. Le juge

DeJoseph a reçu un baccalauréat avec mention d'honneur en économie de l'Université de Syracuse en 1972 et un diplôme de droit avec mention d'honneur du Collège de droit de l'Université de Syracuse en 1975.

Les comités d'examen juridique des deuxième, troisième et quatrième départements judiciaires ont soumis au Gouverneur des candidats jugés « hautement qualifiés ». Ces candidats ont fait preuve d'intégrité, d'indépendance, de leadership, d'intellect, de compétence légale, de jugement, de tempérament et d'expérience.

Sous la constitution et la loi judiciaire de l'État de New York, le Gouverneur a l'autorité pour nommer les juges de chaque Division d'appel parmi ceux qui ont été nommés juges à la Cour suprême. Ces nominations sont soumises à la confirmation du Sénat.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418